

## **Assises Nationales de l'enseignement supérieur : Pour FO il n'y a pas le consensus annoncé par Madame la Ministre !**

Comme Monsieur Peillon qui a mobilisé de juillet à octobre 2012 des centaines de personnes et les organisations syndicales, pour la loi sur la refondation de l'Ecole de la République, madame Fioraso a mis en place ses assises de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

De façon conjointe, les deux ministres cherchent à avoir le consensus des organisations syndicales.

Et bien, dans le supérieur non plus, il n'y a pas consensus avec FO qui tout au long des travaux a gardé ses revendications et sa position indépendante.

L'objectif d'une nouvelle loi pour « corriger la loi LRU » de 2007 et la loi pour la Recherche de 2006 tout en gardant l'autonomie des universités ne peut se faire en gardant le cadre des contre-réformes rejetées.

Force Ouvrière, auditionnée par le Comité de Pilotage des Assises, avait rappelé sa revendication d'abrogation de la loi LRU et du Pacte pour la Recherche.

Le 27 novembre, le rapporteur général, Monsieur Berger, a présenté les **121 propositions** issues de ces travaux. Le rapport du comité de pilotage doit être remis au Président de la République mi-décembre.

**Ces propositions doivent conduire à une loi au premier semestre 2013.**

Pour FO, les 121 propositions si elles étaient maintenues, conduiraient à une explosion totale de l'Université française, tant pour les étudiants et leurs études que pour les professeurs, leur statut et les disciplines enseignées.

D'ailleurs, J-M Ayrault introduisant les travaux conclusifs, le 26 novembre, ne s'en est pas caché en déclarant que « *les régions sont devenues des partenaires incontournables* » et qu'il « *faut prendre en compte le rôle accru que leur donnera l'acte III de la décentralisation, dans le pilotage du développement économique local.* »

Comme pour les écoles et les établissements scolaires, il faut aussi territorialiser l'enseignement supérieur (*propositions 111 et 113*) qui perdrait sa cohérence scientifique avec en ligne de mire, une disparition programmée. L'enseignement serait ramené à l'école du socle dans le 1<sup>er</sup> et second degrés et à une université où l'architecture des licences revues (*proposition 4*) conduirait à passer de plus de 3000 à 6 licences différentes...afin d'améliorer « *la lisibilité des parcours, l'affichage d'un socle de connaissances et de compétences acquises et lisibles, notamment par les entreprises (proposition 1)* ».

Le professeur quant à lui quitte son domaine disciplinaire puisqu'il devrait prendre en compte six secteurs d'activité : enseignement, recherche, coopération avec le monde socio économique, responsabilités administratives, médiation scientifique, activité internationale.

**Pour FO, c'en serait fini, comme dans les premier et second degrés de la transmission des connaissances et de la recherche.**

Il s'agit bien d'abandonner sur l'autel de la Modernisation de l'Action Publique, accélérateur de RGPP, abandonnée officiellement, l'Ecole et l'Université pour la faire coïncider aux mesures de compétitivité flexibilité souhaitées par les entreprises.

Pour FO, ces propositions, si elles étaient traduites dans la loi, iraient au terme de la logique de la loi LRU :

Transformer les Universités en « sites territoriaux multi-fonctions » où les intérêts privés s'exprimeraient au détriment des missions fondamentales de recherche et de transmission des connaissances.

**Force Ouvrière réaffirme sa volonté de défendre et restaurer pleinement le cadre républicain de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche publics. Force Ouvrière demande à la Madame le ministre de renoncer à son projet, et d'abroger les lois LRU et Pacte pour la Recherche édictés par les précédents gouvernements.**